



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Du 15 Novembre 2024

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Michaël LAMBLA.

**Absents excusés** : Sébastien LABOURO, Nadia NICOLAS, Serge SEGUIN et Denise MARSOT qui donnent respectivement procuration à Florian BONNET, Michèle FICHET, Fabien CADOUX et Christel ANTOINE.

**Secrétaire de séance** : Christel ANTOINE

### Approbation du dernier conseil municipal à l'unanimité

### SECURISATION VOIRIES COMMUNALES

*Tous les élus avaient reçu l'étude de chaque voie rejoignant l'axe principal de nos 2 villages avec les nouveaux aménagements proposés ainsi que les différentes étapes depuis le courrier et les plaintes orales concernant la sortie rue de Fontenelle - rue de Saint-Vit (priorité à droite).*

Christel ANTOINE, responsable de la commission sécurité routière présente le projet et rappelle les différentes étapes suite à un courrier et des plaintes orales concernant la sortie rue de Fontenelle - rue de Saint-Vit (priorité à droite)

24 nov. 2023 : Réunion publique

22 mars 2024 : Conseil Municipal : proposition d'aménagement d'un carrefour à feux refusée (5 contre, 6 abstentions, 4 pour)

31 mai 2024 : Conseil Municipal : réflexion : priorité à droite sur toute la commune avant sollicitation du STA (10 pour, 5 abstentions)

10/07/2024 : Rencontre avec les Services Territoriaux d'Aménagement – STA - (commission sécurité routière)

23/10/2024 : Rencontre avec le STA (commission sécurité routière)

Entre ces deux dernières dates, des mails ont été échangés et des pistes de réflexion proposées.

Analyse de toutes les rues rejoignant l'axe principal. Donc c'est une réflexion globale, sur nos deux villages, qui a été réalisée.

Après échanges, les élus ont souhaité voter en 2 temps :

- Le carrefour rue de Fontenelle / 16 rue de Saint-Vit
- Les autres voies rejoignant l'axe

# Mairie de MERCEY-LE-GRAND

*Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 15 Novembre 2024*

Exposé entendu, et après délibérations, le conseil municipal :

- **Accorde à la majorité, 3 contre, 2 abstentions, 10 pour**, la proposition présentée du carrefour rue de Fontenelle / 16 rue de Saint-Vit : il sera interdit de sortir sur la rue de St Vit depuis la rue de Fontenelle (au niveau du n°16 Rue de St Vit). L'accès de la rue de Saint Vit à la Rue de Fontenelle reste possible. La priorité à droite de la Rue de Saint Vit est donc supprimée.
- **Refuse** la proposition d'aménagement des autres rues avec 7 contre, 2 abstentions, 6 pour.

## **RAPPORTS EAU ASSAINISSEMENT 2023**

*Les rapports du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) sur les prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement (individuel et collectif) ont été envoyés avec la convocation.*

Monsieur Christophe BONNEFOY, responsable de l'assainissement, présente les rapports du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) sur la qualité de services et le prix de l'eau potable, et de l'assainissement pour l'exercice 2023.

Ceux-ci sont consultables sur le site internet du SIEVO : [www.sievo.fr](http://www.sievo.fr) ou en Mairie. Ils ne font preuve d'aucune remarque, et sont **approuvés à l'unanimité** par l'ensemble du Conseil Municipal.

## **RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA FORET COMMUNALE PEFC**

Denis BONNEFOY, responsable des bois, propose le renouvellement de la certification PEFC, labélisant une gestion durable de notre forêt pour les cinq prochaines années.

Après avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- Décide de renouveler son adhésion à PEFC BFC en inscrivant l'ensemble de la forêt relevant du régime forestier dans la **politique de qualité de la gestion durable** définie par PEFC BFC, pour une surface 130.92 ha, représentant un cout de 205.92 € TTC pour les 5 ans.

## **ACHAT ORDINATEUR PORTABLE ET SONORISATION**

Didier AUBRY, maire, propose l'acquisition d'un ordinateur portable pour la Mairie, équipé des logiciels métiers et présente un devis de 1 330.80 € TTC.

Exposé entendu, le conseil municipal **approuve à la majorité** cet achat avec 1 abstention, 14 pour.

# Mairie de MERCEY-LE-GRAND

*Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 15 Novembre 2024*

Didier AUBRY, maire, propose l'investissement dans une sonorisation portative pour les manifestations extérieures d'un montant de 1 366.77 € TTC.

*Christel ANTOINE ne prend pas part au vote.*

Exposé entendu le conseil municipal avec 2 abstentions, 12 pour, **accepte à la majorité** cet achat.

## PANNEAUX SENTIER BOTANIQUE

Didier AUBRY, Maire, présente le devis d'ONF Vegetis d'un montant de 2 043.60 € TTC pour ajouter cinq panneaux au sentier botanique.

Ces panneaux seraient des plaques Arboretum de 200\*270 mm, avec une gravure numérique garantie 10 ans. Le texte et les illustrations seraient proposés par Denis BONNEFOY, Didier AUBRY et Jean RAVEY (agent ONF de la commune).

Le conseil municipal, avec une abstention et 14 voix pour, **valide à la majorité le devis présenté.**

## Questions Diverses :

- Point sur les travaux.
- Comptes-rendus de réunions communales, intercommunales, syndicales
- Organisation du repas des Aînés, du Conseil municipal et du personnel : **dimanche 1<sup>er</sup> décembre** à la polyvalente
- Suppression des poubelles à côté des bacs à verres
- Plantation d'arbres, notamment dans le verger derrière les logements communaux Rue de l'Eglise
- Mise en service de l'antenne 4 G
- **Samedi 30 novembre à 18h : Célébration religieuse à l'Eglise St Martin**
- **Célébration de Noël : messe le Mardi 24 Décembre 2024 à 17h45, avec les enfants et les musiciens**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Le 19 Novembre 2024, Le Maire, Didier AUBRY



The image shows the official blue circular stamp of the Municipality of Mercey-le-Grand, Doubs. The stamp contains the text 'MAIRIE de MERCEY LE GRAND' around the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and '(Doubs)' in the center. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.